

OPEN DE BOURGOGNE

6ème Tournoi de Judo

Mohamed ZEMZEMI

Minimes M et F



DIMANCHE 8 FEVRIER 2015

Gymnase Jean Bouveri - Rue de la loge
71300 Montceau les Mines

Le tournoi Mohamed ZEMZEMI—Open de Bourgogne Minimes est organisé
avec le concours de:

- La ville de Montceau les Mines
- Le Conseil Général
- La Ligue de Bourgogne de Judo
- Le Comité Départemental de Judo de Saône et Loire

Article 1 : ENGAGEMENT

Le tournoi de l'Alliance Dojo 71 est une compétition individuelle réservée aux :

Minimes M et F Né(e)s en 2001 et 2002 minimum ceinture orange

Le tournoi est ouvert à tous les clubs de France dans la limite de la capacité d'accueil.

Les combattants seront engagés par les clubs sur l'EXTRANET FEDERAL

Attention : CAPACITE D'ACCUEIL LIMITEE A 300 INSCRIPTIONS

Article 2 : REGLEMENT

Les combattants devront présenter leur passeport sportif en règle, avec la licence de l'année en cours et un certificat médical mentionnant la « non contre indication à la pratique du Judo en compétition. »

Attention, le site n'étant pas équipé d'internet, il ne sera pas possible de vérifier la licence sur le site fédéral

Article 3 : CATEGORIES DE POIDS / PESEES / FORMULE DE COMPETITION

Catégorie de poids :
Minimes M -34/-38/-42/-46/-50/-55/-60/-66/-73/+73
Minimes F -36/-40/-44/-48/-52/-57/-63/-70/+70
Pas de tolérance de poids

Pesées :
9h00 – 9h30 pesée féminines
9h30 – 10h30 pesée masculins

Formule de compétition : Poule + tableau sans repêchage (au delà de 32 combattants, la catégorie sera dédoublée)

Temps de combat : 2min en poule (pourra être modifié en fonction du nombre de combattants et 3 mn en tableau)

Article 4 : ARBITRAGE / ACCOMPAGNANTS

Arbitrage officiel FFJDA (pour ce tournoi, tout sera mis en œuvre pour avoir 4 arbitres par tapis y compris les jeunes arbitres)

Les clubs peuvent inscrire par mail à gabriel.piejak@free.fr leurs jeunes arbitres, cet open se veut également formatif pour tous nos jeunes arbitres ou arbitres stagiaires.

L'accompagnant pourra intervenir auprès de son combattant lors de l'annonce de « Matté » par l'arbitre.

Article 5 : INSCRIPTION ET PARTICIPATION FINANCIERE

Participation Financière :

5€ par judoka le règlement devra être joint à l'inscription ou au plus tard le jour du tournoi

Inscriptions : **Les judokas devront être engagés sur l'EXTRANET FEDERAL**

Article 6 : RECOMPENSES

Les 4 premiers de chaque catégorie de poids seront récompensés

Si une Catégorie est divisée, il sera procédé à autant de remises de récompenses

Tous les jeunes arbitres seront récompensés

Article 7 : LITIGES

En cas de litige, le comité d'organisation se réserve le droit de statuer et d'adapter le présent règlement aux circonstances

RENSEIGNEMENTS

Gabriel PIEJAK
7 Rue du Docteur Trébeneau
71210 Montchanin

03/85/78/55/91– 06/12/84/00/85 – gabriel.piejak@free.fr